# Les thérapies de la vigueur au début du XIXème siècle *

par Gérard SEIGNAN **

Dans les premières années du XIXème siècle, quand les médecins énoncent les règles à suivre pour préserver intactes les forces corporelles, leur discours ne se cantonne pas à moraliser les conduites dans l'optique d'un meilleur rendement corporel (2), car ils veulent élargir ce cadre en présentant la meilleure façon de préserver la vigueur de chacun (3). C'est moins alors l'anticipation d'une pathologie qui est ainsi visée, que la définition des moyens propres à préserver l'énergie corporelle, elle-même jugée indissociable d'un bon état physique et mental. Entre autres modalités, on baigne les corps lassés ou bien on recommande l'exercice pour raffermir l'organisme trop longtemps inactif. Par cette thérapeutique fondée sur la stimulation des fibres corporelles, l'homme de l'art prétend dynamiser la vitalité engourdie. Si, en ce cas, la vigueur est affaire de tonification de l'économie qu'exprime plus généralement le sentiment de bien-être, nous verrons qu'elle eut aussi à voir avec les perversions du sexe et, de façon indirecte, avec la restauration de la raison. Pour entrer dans le détail de ces formulations, nous garderons à l'esprit qu'elles tirent leur légitimité des savoirs hérités du siècle précédent. Voyons, pour commencer, quelles furent les attentes liées à l'administration du bain froid.

## Les bains qui revigorent

### *Polyvalence du bain froid*

Pierre Marie de Saint-Ursin cite le cas de cette actrice qui explique l'invariabilité de sa santé malgré les fatigues par l'usage d'un bain pris chaque jour le "moins chaud possible" (4), soit aux alentours de quinze degrés. En ce cas, la préservation d'un bon état physique demande d'avoir pour objectif d'imprimer "du ressort à la fibre" en jouant de "ce système d'irritabilité, [par lequel] le froid est astringent" (5). La visée thérapeutique n'est pas alors étrangère à une vision du corps soumis aux lois de l'irritabilité organique suivant le principe énoncé par Haller. J'appelle, dit Haller, "partie irritable du corps humain, celle qui devient plus courte quand quelque corps étranger la touche un peu fortement, la fibre qui se raccourcit beaucoup par un léger contact est très irritable" (6). Jouant de la réactivité des fibres corporelles au contact d'un stimulant (7), le froid a ainsi pour fonction d'en resserrer la texture et d'en renforcer le ton. En l'occurrence, il s'agit

* Séance de janvier 2915.

** 12, rue des Alouettes, 47500, Montayral ; gerard.seignan@wanadoo.fr

d'entretenir l'état d'élasticité qui s'oppose naturellement au relâchement des fibres organiques (8). C'est en ce sens qu'il faut comprendre la prescription des bains revigorants ; car pour l'imaginaire médical du début du XIXème siècle - fidèle sur ce point aux interprétations du siècle précédent - la tension de la fibre corporelle fluctue au gré des facteurs qui modifient la cohésion et la plasticité de son maillage. Dès lors, en suivant Robert Whytt ou Pierre Marteau, pour ne citer que les plus célèbres, les médecins savent que "pris trois à quatre fois par semaine, les bains froids communiquent plus de ressort (9)" et qu'en conséquence "le raccourcissement des fibres donne plus de vigueur" (10).

Suivant un même principe, les frictions à l'éponge imbibée d'eau froide contribuent à "agacer les nerfs cutanés" (11) d'où s'ensuit la contraction des fibres, prélude à leur raffermissement. Indispensable à titre curatif, ce remède fortifiant est également préventif. Anthony Willich conseille donc les bains froids aux enfants qu'il veut rendre plus hardis, plus robustes (12). Voilà pourquoi l'enfant, porteur de grandes espérances, doit, très tôt, être raffermi. Frictionnez-le à l'eau très froide, bien avant qu'il joue au cerceau ou à la balle, disait déjà Foucray, médecin de Louis XVI. "Le mien, poursuivait-il, lavé avec de l'eau qui nous gelait les doigts, a acquis une telle vigueur qu'il courait seul à dix mois" (13).

Cependant l'administration des bains froids n'est pas dictée par la seule tonification, elle a aussi pour but de faire circuler les fluides corporels. C'est pourquoi on la prescrit aux sédentaires, cordonniers, tailleurs, tisserands ou aux hommes de lettres dont la posture, trop longtemps debout ou trop longtemps assise, occasionne des accumulations de sang dans les jambes. Toutefois, pour chasser la sensation de lassitude sanctionnant l'inaction, on n'attend pas du froid qu'il agisse directement sur le sang ; car si le bain froid soulage l'engorgement des membres, c'est par effet indirect dû à la constriction des fibres musculaires qui, par la compression ainsi produite, fait circuler l'humeur dans les vaisseaux sanguins. La méthode essuya néanmoins des reproches. On admit en effet que ces bains induisent une stagnation partielle des fluides en vertu de l'action du froid sur la congélation des liquides. D'où la recommandation de ne pas séjourner dans le bain trop longtemps ou mieux encore, d'y plonger subitement pour qu'à la constriction des parties solides succède l'activation de la circulation. Autant dire que pour être revigorant le froid doit agir brusquement.

En outre, l'efficacité du bain est assujettie à la réalisation de quelque exercice modéré chargé de provoquer la réaction du système vasculaire. On recommande donc de prendre ces bains, l'été, dans les rivières et de faire des mouvements dans l'eau immédiatement après l'immersion, faite tête la première, d'ensuite s'essuyer "pour provoquer la circulation du sang du centre vers la périphérie" (14). En misant sur l'alternance du resserrement et de la dilatation des veines, la thérapeutique redonne de la vigueur en décongestionnant le corps.

On discuta cependant de l'administration du bain froid chez les personnes délicates. Sa vertu astringente a un effet trop rude pour des personnes dont la constitution fragile semble indiquer plutôt l'usage du bain tiède. Le médecin se trouve alors confronté à la difficulté de conserver intact le caractère revigorant du bain et, pour cela, il doit éviter des températures trop chaudes qui relâchent les fibres. Quelle en serait alors la température convenable ? Zimmermann, le gendre de Haller, rappelle Hippocrate : "le bain chaud fortifie si la chaleur du corps surpasse celle du bain ; il affaiblit si la chaleur du bain

surpasse celle du corps" (15). Sous l'effet de la mode, l'administration de bains chauds se fit surtout sous forme de bains de vapeur. Sans déroger aux justificatifs des techniques revigorantes, ils obéissent toutefois à une logique propre.

***Vapeur et douce stimulation***

Nombre de médecins désireux de décrire les bienfaits du bain de vapeur n'entendent point par baigner le fait de plonger le corps dans un liquide, car il s'agit de l'exposer à l'action d'un fluide vaporeux "propre à donner plaisir et vigueur" (16). Ici, l'effet revigorant consiste en une suite de traitements parés des atours d'une cérémonie. Qu'on en juge ! Pour bénéficier de ces bains, il faut passer dans un long corridor chauffé à des températures graduellement élevées et parvenir à la salle où un jet de vapeur offre son calorique à l'air. Les pores, au contact de l'air chaud, se dilatent lentement tandis que la vapeur montant au sommet de la voûte de marbre s'y condense et ruisselle le long des murs de cette étuve pour retomber en une humidité perpétuelle. Dès lors que le corps baigne dans un nuage d'eau chaude propre à "irriter doucement les houppes nerveuses, le bien-être envahit tout le corps" (17). Or là n'est pas la seule vertu du bain de vapeur. Le médecin imagine en effet la vapeur pénétrant dans le corps par les pores dilatés pour y être ensuite retenue par des onctions d'essences odorantes rendant les pores imperméables. Du corps devenu "moite" s'empare alors un serviteur qui le masse avec infiniment de délicatesse, combinant ainsi les bienfaits de l'exercice passif suivi du pétrissage d'un corps assoupli par l'humidité. Vient ensuite le moment où le séchage à l'aide de linges chauds permet d'aller sans risque dans la salle extérieure.

À la suite de ces soins dont l'intérêt premier est d'apaiser les sens, l'heureux bénéficiaire "acquiert une énergie de force, une liberté d'esprit, un calme de passions, [qui permet enfin de] jouir des délices d'une existence nouvelle inconnue à celui qui n'a pas essayé ces bains" (18). Notons que la stimulation qui constitue le cœur de cette thérapeutique n'est pas semblable à la force de resserrement attendue du bain froid. Elle est, au contraire, le résultat de sensations agréables, moins violentes et donc peu susceptibles d'affecter les nerfs de ceux pour lesquels la mode, le luxe, l'envie, en un mot, l'agitation, décident de la santé. Depuis longtemps, l'homme de l'art sait que dans ces circonstances, l'estomac, énervé par les veilles et délabré par la distance des repas, refuse ses fonctions. Il sait ces faux remèdes que sont café et liqueurs, responsables des vapeurs qui embrasent l'organe par leur saveur styptique. Comment est-il possible que les nerfs "agacés" par toutes ces sensations, par tous ces genres de volupté, torturés par les parfums et les odeurs spiritueuses, "puissent être calmes et ne frémir qu'aux douces émotions des plaisirs purs ?" (19).

On le voit, le regain de vigueur n'est pas seulement affaire de rétablissement de la tonicité des fibres corporelles, il est aussi affaire de sédation nerveuse née d'une douce stimulation des nerfs cutanés. Archétype de cette thérapie, le bain de vapeur sembla donc inutile à ceux qui, à la différence des mondains, ne vivent pas sur leurs nerfs ; pas plus qu'on ne le crut utile à ceux dont le métier demande une grande dépense d'énergie physique. Ne soyons pas surpris, le choix du médecin ne relève pas d'un paradoxe. L'expert des premières années 1800, classe en effet les métiers demandant de la force, non dans le registre de ceux qui épuisent le corps, mais dans celui des préservateurs de la santé. Dès lors, au titre des conseils pour conserver une constitution vigoureuse, l'homme de l'art se fonde sur des préceptes dont il nous faut maintenant envisager le sens.

**La "solidité athlétique" comme modèle de vigueur**

***De l'intérêt de la succussion***

Pour préserver la vigueur par la conservation d'un corps solide et ferme, s'il est conseillé de combiner exercice actif et bonne nourriture - en suivant les préceptes que nous exposerons plus loin -, une autre méthode, plus directe, suggère de recourir à la succussion du corps. Une théorie explique la métamorphose espérée. Voyons-en la dynamique subtile s'exprimer dans la danse, la course ou bien encore l'escrime. Dans ces exercices actifs où seuls, en apparence, s'exercent les muscles des jambes, les pieds n'en reçoivent pas moins le poids entier du corps. Or l'expert en tire une conséquence qu'une analyse superficielle n'aurait pu révéler. Il considère que les chocs sur la plante des pieds "produit un resserrement fibrillaire qui rend plus fort, plus robuste / parce que la somme de mouvements que les contractions des muscles avaient imprimée à la machine vivante, se réfléchit sur elle au moment même où le pied rencontre le sol" (20). À condition, bien sûr, que les succussions périodiques ne changent pas, par leur violence, la disposition des tissus vivants alors exposés au risque de déchirure. Secouer le corps pour le renforcer suppose donc le respect d'un savant dosage que le bon sens et la raison ont su déterminer.

La science médicale identifie pourtant des personnes étrangères aux bienfaits de ces douces commotions chargées de préserver la tonicité corporelle. Elle les trouve chez les laboureurs contraints de travailler le sol âpre des montagnes, tristes exemples de la vigueur perdue quand des muscles décharnés sont, aux yeux de l'expert, la preuve irréfutable qu'ils "s'usent singulièrement" (21). Sachant ici l'usure synonyme de perte de matière corporelle, le remède de cette fatigue ne peut donc se trouver que dans une nourriture abondante de chair (22). Précepte inscrit, bien sûr, dans la formulation d'une hygiène courante.

***De la viande à la chair***

Pour préserver la vigueur en renforçant les fibres musculaires, le docteur Fouquier de Maissemy recommande l'exercice régulier, modéré et quotidien pour obtenir le résultat observé sur ceux qui ont un métier physique. Voyez, dit-il, les travailleurs de force, "plus le métier est pénible, plus ceux qui l'exercent sont vigoureux" (23) ; en attestent, écrit l'auteur, leurs muscles fermes et saillants. Or pour asseoir son hypothèse, le médecin ne se satisfait pas d'observations, mais fonde son analyse sur des connaissances parfaitement établies.

Il se réfère tout d'abord à une diététique qui mise sur les analogies et ne peut donc concevoir les nourritures réparatrices sans ressemblance avec la substance des organes auxquels elles procurent leurs *molécules* après transformation par la digestion. Sur le plan des similitudes, la nourriture animale paraît la meilleure puisque les animaux carnivores sont plus robustes que les herbivores. D'ailleurs, fait observer le docteur Grimaud, on ne peut manquer d'observer que, lors des conflits humains, les nations carnivores du nord dominent les nations frugivores des contrées équatoriales. Bref, pour préserver santé et vigueur, le régime carné est le meilleur puisqu'il ne déroge pas au principe suivant lequel on restaure mieux son corps si l'on prend des nourritures proches de la matière corporelle. Et l'"on peut regarder comme une règle générale, poursuit Grimaud, que plus il y a d'analogie entre l'être qui se nourrit et la matière dont il se nourrit, plus la digestion sera facile, prompte et avantageuse" (24). Si l'on ajoute que le laboratoire identifie la forme sous laquelle la viande participe à la réfection des "recettes plastiques", on comprend que devenue fibrine (25) elle représente l'aliment "qui nourrit le mieux, qui compose le sang le plus parfait, qui suscite le plus de force" (26).

***Exercice et nutrition active***

Or un autre principe guide le régime restaurant. Référé à l'idée suivant laquelle les forces se portent là où l'activité du corps les sollicite, il justifie d'exclure l'exercice durant la digestion. En cette circonstance, surtout s'il est violent, l'exercice pervertit tous les actes de la vie assimilatrice. D'abord, il accélère la circulation du sang et empêche les "principes nourriciers de s'incorporer aux parties vivantes et de réparer leurs pertes" (27). Si l'on ajoute que l'exercice violent donne des sueurs abondantes, la "perspiration cutanée est tellement considérable qu'elle enlève les sucs qui seraient susceptibles d'être employés à une réparation nutritive" (28). Voyons ici agir l'usure physiologique telle que l'imagine la science médicale du début du 19ème siècle. Dans l'explication, se combinent érosion et exhalaison de matière corporelle. Érosion par l'effet mécanique du cours des fluides sur les conduits corporels, exhalaison par l'évacuation des résidus par les émonctoires naturels, les pores. Phénomène imperceptible, mais véritable "décomposition" des solides, l'usure du corps consécutive à l'activité normale et naturelle, est la suite d'une action mécanique et non chimique, souligne Grimaud, "qui entraîne les débris détachés de la substance des organes" (29).

Ces images de destruction de la matière organique, illustratives des discours sur la perte des forces, nous ramènent au cœur de notre problématique. Elles illustrent sans détour la recommandation de faire des exercices calmes comme le palet, le jeu de boules ou de quilles qui évitent la dégradation des fibres corporelles. Plus doux que la course, l'escrime ou plus encore la lutte, ce genre d'exercice préserve la matière vivante de l'altération mécanique induite par les jeux "violents". Une autre qualité les distingue, celle de n'exiger que des contractions suffisantes pour opérer une douce compression des fluides corporels grâce à laquelle les éléments alibiles, nutritifs, s'incorporent avec énergie aux tissus organiques. Ainsi la chasse ou bien le jardinage, "tant qu'ils ne sont pas excessifs, développent le système musculaire, exaltent le ton des fibres, l'énergie de toutes les fonctions" (30).

Mais le registre des thérapies revigorantes n'est pas clos pour autant. Répondant à la double exigence de fortifier les muscles en respectant l'intégrité des tissus, il y a les exercices passifs loués pour leur action remarquable sur la nutrition. L'interprétation mécaniste, ici encore, joue à plein en reprenant le thème de la succussion. Elle permet d'expliquer le raffermissement fibrillaire par les "secousses qui, en pénétrant les molécules les plus intimes des tissus, semblent faciliter l'intercalation de matériaux nutritifs qui n'y eussent point pénétré sans ce petit dérangement moléculaire et expansif du canevas de nos organes" (31). Les déplacements en voiture sont de ces exercices, mais à condition que le véhicule choisi soit inconfortable et mal suspendu. Sachant alors la réflexion des chocs relative à l'élasticité des ressorts et au degré d'extension des soupentes, les cabriolets dans lesquels les ressorts sont les moins élastiques et les soupentes les plus fortement tendues sont conseillés au titre de voitures les plus convenables pour "faciliter l'assimilation d'une plus grande quantité de matériau sans occasionner de grandes pertes" (32).

Par ses interprétations, l'hygiène du début du XIXème siècle - dont la connivence avec la physiologie du 18ème siècle s'affiche clairement (33) -, assigne l'entretien de la vigueur à la préservation de la texture fibrillaire, voire à son renforcement. Si bien que conjointement à l'image de destruction de la matière corporelle par l'usure du temps ou celle du travail, le physiologiste croit à sa réciproque et n'envisage le remodelage des tissus altérés qu'au regard du cours apaisé des fluides corporels. De là une acception de

l'exercice correctement dosé, hissé au rang d'instrument naturel de la préservation d'un corps vigoureux et sain.

**De quelques conditions du bien être physique et moral**

***Se garder d'un excès d'enthousiasme* !**

Si l'exercice eut pour tâche de préserver la vigueur, il dut aussi répondre à un impératif : correspondre aux divers âges de la vie. Ainsi dans l'enfance et dans la jeunesse, époques où le corps se développe, il est important que les fonctions nutritives aient une activité soutenue. C'est, disent les médecins, chose facile à faire à ces âges, puisque chez les enfants, sans cesse en mouvement, l'exercice favorise le développement de la fonction assimilatrice du seul fait de l'activité permanente. Les muscles acquérant de la matière deviennent ainsi plus forts.

Or en d'autres circonstances l'exercice semble nuisible aux jeunes gens. Le constat en est fait sur les enfants des pauvres obligés de travailler de bonne heure. Tout au long de premières décennies du XIXème siècle, les médecins notent leur petitesse, leur dos voûté qui attestent de "l'excès de travail et de la misère qui courbe sous une vieillesse prématurée le jeune homme de vingt ans qui paraît en avoir quarante" (34). Et s'il est évident que dans les circonstances où le corps se détruit, c'est l'excès de mouvement musculaire qui a nui, la prévention s'impose d'elle-même : il faut empêcher les jeunes gens de se livrer à des exercices trop violents et surtout pris tous les jours. C'est pourquoi, écrit le docteur Barbier, la répression de l'ardeur des garçons impose de ne point permettre qu'ils s'abandonnent à leur goût pour la chasse, la danse, l'escrime, le jeu de balle auxquels ils se livrent avec une passion démesurée (35). Ces exercices pratiqués longuement, sont aussi dangereux que le travail précoce ; ils usent le corps prématurément et annihilent l'espoir d'être un jour vigoureux.

Si l'on considère maintenant les adultes que la fortune a préservés de cette issue tragique, certes, l'exercice leur est utile pour donner plus d'activité aux fonctions assimilatrices, mais son intérêt est de maintenir ces actes dans un degré de régularité, signe et motif de santé. Pour l'hygiéniste, l'important est de s'exercer un peu chaque jour. Peu importe alors l'âge. C'est pourquoi les vieillards sont inclus dans la procédure retardatrice du moment où, progressivement, la vigueur du corps s'étiole. Il leur suffit d'aller en promenade et de faire en cela un exercice bien plus convenable que "les mouvements corporels qui seraient nouveaux pour eux" (36). Se sentir mieux n'impose donc pas de perfectionner les fonctions inexorablement altérées par l'âge, mais d'atténuer les effets de la "décrépitude".

Voyons une autre preuve de l'attention portée à la préservation de la vitalité corporelle dans les soins destinés à calmer les ardeurs vénériennes.

***Prévenir la dérive vénérienne***

Au début du XIXème siècle, le spectre de l'épuisement vénérien hante toujours l'imaginaire médical. Boerhaave le disait, l'acte vénérien affaiblit les solides et dissipe les "forces qui étaient destinées à amener leur corps à un point de plus grande vigueur" (37). En outre, depuis Samuel Auguste Tissot et ses écrits de la fin du XVIIIème siècle, on connaît les affres des perversions du sexe dont Pinel rappelle le danger. Il cite la masturbation, une "aberration dans les organes de la reproduction [qui], par une sorte de fureur sans garder aucune proportion avec les besoins de la nature, mène promptement à l'épuisement" (38). Entre autres effets, les médecins notent la maigreur générale malgré un excellent appétit. Or à la maigreur, facilement curable par l'exercice - précurseur

d'échanges consubstantiels et d'énergie vitale -, s'ajoutent la susceptibilité nerveuse, le penchant à la mélancolie, les céphalalgies et gastralgies, soit autant de symptômes de l'affection des nerfs traduite par le paroxysme de la démence, de l'épilepsie ou bien de l'hystérie. Fort de ce constat, aucun médecin ne doute que les "maladies produites [par] l'onanisme aient leur siège dans le système nerveux" (39). Ils ne doutent pas davantage que si "la vigueur du système nerveux et du système musculaire s'accroissent l'un par l'autre" (40), à l'inverse, la débilitation des nerfs débilite les forces corporelles.

Ils imputent donc aux "secousses nerveuses" accompagnant l'émission de semence (41), les manifestations pathologiques de l'acte contre nature. Pour leur démonstration, ils en appellent à la physiologie qui, une fois encore, est d'une aide sans égal ; car d'un point de vue organique, la masturbation ne diffère en rien de la copulation et, dans les deux cas, l'éjaculation consiste en "l'excrétion du sperme par jets et par saccades qui donne à l'urètre une sensibilité toute nouvelle. Le plaisir est porté au plus haut degré, l'être qui le ressent est alors dans une espèce d'état convulsif" (42). Là est le danger ! Tissot en avertissait. Il savait la convulsion vénérienne suivie d'un relâchement des nerfs. On comprend que la perturbation de l'organisation nerveuse fasse mal augurer d'une économie déjà peu vigoureuse.

Au titre des préventions, outre la surveillance constante de l'enfant et l'éloignement de ceux dont on redoute la funeste contamination, il y a le temps réservé à la récréation. Madame d'Olivet, par exemple, constate que son fils, après avoir joué au cerceau, à la balle, couru, sauté, en un mot s'être distrait tout en exerçant ses muscles, le soir, "à peine est-il dans son lit qu'il s'endort. Le matin on est obligé de l'éveiller une ou deux fois pour le faire lever, ainsi il n'y a pas à craindre que le lit lui en fasse venir l'idée" (43). En cela exercice et sommeil deviennent complémentaires, sachant le premier préparateur d'une nuit sans songes pourvu qu'un lever matinal évite à la tiédeur du lit de ranimer l'ardeur que l'on cherche à éteindre.

Bien sûr, l'expertise médicale ne retient pas la seule vertu sédative de l'exercice, elle en sait l'intérêt pour activer les fonctions organiques. Si bien que dans cette optique, l'exercice n'a d'autre but que de libérer l'enfant d'une économie languissante et de créer les conditions grâce auxquelles "la force de développement devient plus énergique" (44). À terme, une croissance protégée du délabrement corporel, car préservée des perversions du sexe, garantit au jeune adulte d'occuper des fonctions sociales pour lesquelles il faut savoir montrer énergie et vigueur.

Quittons maintenant le domaine des préventions courantes pour nous intéresser aux tentatives de préservation de la vigueur dans le domaine de la pathologie.

***Contrer les errements de l'affect***

Parmi les méthodes utilisées pour contrer le délabrement physique et moral, on ne peut ignorer l'usage de l'électrisation. Connue depuis la fin du XVIIIème siècle pour son efficacité dans la résolution des affections nerveuses, cette méthode fut appliquée au traitement des maladies de la tête, notamment la manie.

Au titre des symptômes de cette maladie, l'abattement des forces est cité en premier, viennent ensuite l'inappétence, les soupirs, la tristesse, bref un ensemble de signes révélateurs d'un manque de vigueur révélateur du trouble de l'appareil nerveux. La manie se déclare avec son cortège de défaillances accompagnées d'idées fixes quand le malade prétend être un roi, Dieu, le Christ ou autre personnage. Voyons le docteur Pétetin présenter un tel cas. Il s'agit d'une jeune femme à laquelle il administre des soins sous forme de régime alimentaire à base de glace pilée et de sucre pour ménager le symptôme d'ir-

ritabilité gastrique. Mais si l'état physique s'améliore - l'embonpoint en fait foi -, le "moral" se pervertit gravement. Surtout l'été, période durant laquelle la chaleur crée un afflux de sang vers le cerveau qui nuit aux fonctions intellectuelles. Les douches froides sur la tête ont alors pour objet de "refouler le sang vers l'intérieur [du corps]" (45) ; mais si la malade devient plus calme, obéissante et dort d'un sommeil moins agité, ces réfections réparent modérément les forces corporelles sans toutefois apporter de changement au moral. Après quinze jours d'électrisation en bains (46) et suite à une nouvelle crise, le médecin lui donne une commotion sur une jambe à l'aide de l'électricité tirée d'une bouteille de Leyde. Aussitôt, la malade quitte son lit, se dirige vers sa sœur qui non loin jouait aux cartes, et joue avec elle. Le médecin lui dit alors "qu'elle sortait d'une crise de nerfs qu'il croyait complète. En effet la manie ne reparut point" (47).

Qu'apprenons-nous ici ? En guérissant la maniaque, le médecin a certes soigné une maladie de la tête, mais en restaurant la raison, il restaure l'économie vitale. Entrons dans la complexité de l'action curative. Sachons, tout d'abord, que la physiologie psychologique du temps assimile la manie à un délire en tous points comparable à un rêve éveillé. De ce dévoiement de la pensée vient la création d'idées fixes. Pour corriger ce dérangement, les soins s'attaquent en premier à une cause du trouble cérébral imputée au "battement des vaisseaux sanguins" distribués à la partie idéelle (48). Ramener le cerveau sous le contrôle de la volonté impose donc de rétablir la fonctionnalité de l'organe en le désengorgeant. L'électricité, de par son action dynamique sur les fluides corporels - comme le prouve Bertholon à la fin du 18ème siècle (49) -, est le remède adéquat. D'où le bain électrique. Mais ce n'est pas tout. Après le traitement de la pléthore qui nuit mécaniquement aux fonctions cérébrales, l'homme de l'art mise sur le fait que l'électrisation agit par "affection vive de l'âme". Son espoir est que le réveil de la sensibilité ramène le cerveau à sa fonction première qui est l'élaboration d'idées saines. En misant sur le redressement de l'affect et en brisant ainsi la chaîne qui unit le délire à l'abattement des forces corporelles, le médecin favorise le regain de vigueur objectivé, ici, par le retour de la santé physique et mentale.

Reconnaissons à la complexité du cas d'être à la marge des thérapies de la vigueur, mais il illustre à merveille les tâtonnements de la pensée médicale pour définir les conditions du mieux-être physique et moral. En outre, les tentatives d'électrisation pour contrer les répercussions somatiques des errements de l'affect, dessinent le cadre nosologique dans lequel, à la fin du siècle, la médecine inscrira le neurasthénique. Celui dont l'épuisement chronique est représentatif d'un mal-être engendré par la modernité. Il cèdera, lui aussi, aux thérapies de la vigueur. Mais il s'agit alors d'une nouvelle histoire.

NOTES

(1)

(2) SEIGNAN G. - L'hygiène sociale au XIXème siècle : une physiologie morale, *Revue d'Histoire du 19ème siècle*, 2010, n°40, 113-131.

(3) Au début du XIXème siècle la vigueur s'entend dans l'acception donnée au siècle précédent. Elle est donc à comprendre comme "l'état du corps dans toute sa force pour agir". Article de BOERHAAVE H. dans JAMES R.- *Dictionnaire universel de médecine*, Paris, Briasson, tome 3, 1746, 1503.

(4) SAINT-URSIN M. - *L'ami des femmes ou lettres d'un médecin concernant l'influence de l'habillement des femmes sur leurs mœurs et leur santé et la nécessité de l'usage habituel des bains en conservant leur costume actuel*, Paris, Barba, 1804, 229.

(5) SAINT-URSIN - *Ibid*., 149.

(6) HALLER A. - *Mémoire sur les parties sensibles et irritables du corps animal*, Lausanne,

Sigismond d'Arnay, 1760, 7-8. L'irritabilité est très différente de la sensibilité. Haller appelle "fibre sensible celle dont l'irritation occasionne des signes évidents de douleur et d'incommodité". HALLER - *op. cit.,* 1755, 5-6.

(7) Si l'on suit l'historienne des sciences Nelly TSOUYOPOULOS, l'influence de Haller sur les connaissances médicales de la fin du XVIIIème siècle et du début du XIXème, est telle que les théories de l'irritabilité étaient devenues à la mode parce que le principe de la santé s'exprimait aussi et surtout dans la "capacité de l'organisme de réagir à des stimili". TSOYOUPOULOS N. - dans GRMEK M. - *Histoire de la pensée médicale en Occident*, t. 3, Paris, Le Seuil, 1997.

(8) ADELON N.P. - *Dictionnaire de médecine*, Paris, Béchat, 1821-1828, tome 4, article "ton".

(9) WHYTT R. - *Les vapeurs dans les maladies nerveuses hypochondriaques ou hystériques*, Paris, Vincent, 1767, 180.

(10) MARTEAU P. - *Traité théorique et pratique des bains de mer et d'eau simple avec un mémoire sur la douche,* Amiens, Vve Dodart, 1770, 48.

(11) WILLICH M. - *Hygiène domestique ou l'art de se conserver la vie mis à la portée des gens du monde*, trad. Itard, Paris, Ducauroy, 1802, tome 1, 348.

(12) WILLICH - *Ibid*. 47.

(13) M. FOUCRAY - *Les enfants élevés dans l'ordre de la nature*, Paris, Nyon, 1783, p. 74.

(14) WILLICH - *op. cit*. 155.

(15) ZIMMERMANN G. - *Traité de l'expérience en générale et en particulier dans l'art de guérir,* trad. Le Febvre, Avignon, Vve Seguin, 1800, tome 3, 262.

(16) SAINT-URSIN - *op. cit*. 252.

(17) *Ibid*. 254.

(18) *Ibid*. 257.

(19) *Ibid*. 205.

(20) Dr BARBIER dans ADELON N.P -. *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, 1815, tome 14, 77.

(21) FODÉRÉ F. - *Traité de médecine légale et d'hygiène publique,* Paris, Mame, 1813, tome 1, 54. François Fodéré (1764-1835), médecin fondateur de la médecine légale en France, natif de Saint-Jean de Maurienne où siège sa statue, se réclame d'une physiologie "positive", autrement dit fondée sur les phénomènes observables.

(22) ADELON N.P. - *Dictionnaire des sciences médicales*, tome 58, 1815, 48.

(23) FOUQUIER de MAISSEMY - *Avantages d'une constitution faible, aperçu médical,* Paris, Gillé, 1802, 65.

(24) GRIMAUD G. - *Essai sur la physiologie humaine,* Paris, Raymond, 1825, 25.

(25) À la suite de Foucray, en 1785, Bichat observe que la fibrine, substance nutritive du muscle, en "compose l'essence, le caractérise spécialement comme le phosphate de calcaire caractérise les os". BICHAT X. - *Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine*, Paris, Gabon, 1801, tome 3, p. 238.

(26) BOURDON I. - *Notions d'hygiène pratique*, Paris, Hachette, 1844, 42.

(27) Dr BARBIER dans ADELON N.P. - *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, tome 14, 1815, 91.

(28) *Ibid*. 92.

(29) GRIMAUD - *op. cit*. 108.

(30) ADELON N.P - *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, tome 58, 1822, 49.

(31) BOUVIER Dr - *Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques, op. cit*., tome 9, 343.

(32) *Ibid*. 345.

(33) SEIGNAN G. - *Histoire des lassitudes du corps et de l'esprit, La fatigue et ses théories du XVIII*ème *au XX*ème *siècles*, Éditions Universitaires Européennes, Saarebrück, 2010.

(34) DUCPETIAUX E. - *De la condition physique et morale de jeunes ouvriers et des moyens de l'améliorer,* Bruxelles, Méline et Cie, 1843, tome 1, 207.

(35) Dr BARBIER dans ADELON N.P. - *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, tome 14, 1815, 96.

(36) BARBIER - *Ibid*. 97.
(37) BOERHAAVE O. H. - *Traité de la matière médicale,* Paris, D'Houry, 1756, § 776.
(38) PINEL P -. *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale ou la manie*, Paris, Richard et Ravière, 1801, 88.
(39) GEORGHET Dr, dans ADELON N.P. - *Dictionnaire de médecine,* Paris, Béchet, tome 15, 1826, 426.
(40) CABANIS P.J.G. - *Rapports du physique et du moral de l'homme*, Paris, Fortin et Masson, 1806, tome 1, 340.
(41) DELORME Dr, dans ADELON - *Ibid*., tome 17, 1827, 319.
(42) GRIMAUD - *op. cit.,* 326.
(43) FABRE D'OLIVET - *Conseils à mon amie pour l'éducation physique et morale des enfants*, Paris, Delaunay, 1820, 190.
(44) BOUVIER dans ADELON - *Dictionnaire... op. cit*., tome 9, 350.
(45) PÉTETIN J. H. - *Nouveaux mécanismes de l'électricité*, Lyon, Bruyset, an 10 (1801-1802), 290.
(46) Le "fluide électrique" produit par un globe de verre frotté avec de la laine et guidé par un conducteur en fer blanc, atteint un siège isolé par des pains de cire où le patient reçoit l'influence électrique qui, enveloppant tout son corps, reproduit l'effet d'un bain.
(47) PÉTETIN - *op. cit*. 295.
(48) *Ibid*. 278.
(49) "Le fluide électrique augmente la circulation du sang puisqu'il rend le pouls plus fréquent. / Il augmente aussi le ressort des vaisseaux dans lesquels le sang circule". BERTHOLON - *De l'électricité du corps humain dans l'état de santé et de maladie*, Paris, Didot, 1780, 40-41.

*RÉSUMÉ*

*Au début du XIXème siècle, les thérapies de la vigueur eurent pour tâche de ranimer l'énergie vitale et d'ainsi rétablir les forces corporelles. Au titre des méthodes assignées à ce but, il y eut les bains, les exercices du corps et une suite de préventions préconisées par l'hygiène. Sur un plan général, le médecin eut à cœur de raffermir le corps pour le rendre robuste et sain. Il est jusqu'aux personnes malades de la tête, qui purent profiter de ces soins. L'électrisation fit alors la démonstration de son action curative et de son intérêt pour traiter les états languissants. Considérée sous cet angle, la vigueur n'est plus alors l'apanage des seuls muscles.*

*SUMMARY*

*At the beginning of the 19th century, the therapies of strength had part task to revive vital energy and thus to restore the body forces. Under the method assigned with this objective, there were the baths, body exercises and a continuation of preservation recommended by hygiene. On a general level, the doctor had in hearth to harder the body and to make it robust and healthy. He is to the sick of the head could benefit from this care. Electrification made demonstration of its curative action and its interest to treat the languid state. Considered under this angle, strength could not be then the prerogative of the only muscles.*